

Fiche action B.1

Vision / Mission / Valeurs : Promouvoir la connaissance et l'engagement des partenaires, signataires ou non de la convention de réseau, dans l'implémentation des NPSMEA.

CONSTAT

Enjeux et besoins	<ul style="list-style-type: none"> Thématique centrale du Guide « Vers une nouvelle Politique en Santé Mentale des enfants et des adolescents. » Développement et amplification de la gouvernance territoriale. « Tout seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin ». La consolidation des mandats dans le comité de réseau est à poursuivre. La présence des administrations des entités fédérées dans la gouvernance est un enjeu des prochaines années.
États des lieux	<ul style="list-style-type: none"> La notoriété du réseau Santé Kirikou est importante, mais il existe une grande hétérogénéité dans les représentations et la compréhension des missions de celui-ci. En juin 2024, l'assemblée des partenaires se compose de 104 partenaires : 46 dans l'axe 1, 28 dans l'axe 2 et 28 dans l'axe 3. Le comité de réseau a été renouvelé en 2022 pour la deuxième fois. La gouvernance du réseau a fait l'objet de documents pédagogiques sur le site internet. https://www.reseau-sante-kirikou.be/initiatives/la-gouvernance-du-reseau-en-quelques-minutes/ Le flyers accordéon du réseau a été actualisé en septembre 2023.

PROJET

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Action 1 : Poursuivre le développement du réseau dans les axes 2 et 3. <i>Par exemple :</i> rencontre des représentants de chaque axe et/ou de chaque mandat, campagne annuelle d'adhésion à la convention de réseau, etc. Action 2 : Organiser des assemblées des partenaires dynamiques et fédératrices. <i>Par exemple :</i> moment de rencontres et de réseautage, moment convivial et festif, etc. Action 3 : Sensibiliser les partenaires à mentionner leur appartenance au Réseau Santé Kirikou dans leur communication. Action 4 : Diffuser et actualiser des outils de communication. <i>Par exemple :</i> Site internet, outils d'information, la newsletter mensuelle « gouvernance », etc.
Fiches d'actions associées	<ul style="list-style-type: none"> Fiche B5 relative à la gouvernance Fiche D1 relative au territoire Fiche E1 relative au suivi des programmes d'activité du réseau Fiche E2 relative à l'analyse du travail en réseau

Public-cible

- Les partenaires potentiels, mais non signataires de la convention de réseau, notamment ceux relevant des axes 2 et 3.
- Les partenaires signataires de la convention de réseau.

FAISABILITÉ

Conditions de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement du réseau sur une base volontaire des partenaires. Maintien de la newsletter « gouvernance ». Convention de réseau accessible et actualisée.
Risques /points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> Ordre du jour des comités de réseau parfois peu mobilisateur pour certains mandats/axes. Perte de sens au niveau de certains partenaires/secteurs. Départ à la pension de certains partenaires clés présents depuis la création du réseau – attention au renouvellement au sein de certains mandats. Tensions entre les impulsions « top-down » du SPF Santé publique et les logiques « bottom up » et intersectorielles du guide.
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> Moyens budgétaires et opérationnels de la convention B4 et des partenaires. Mise à disposition de moyens budgétaires dédiés pour organiser les actions programmées.

MISE EN ŒUVRE

Territorialisation	<ul style="list-style-type: none"> Territoire de la province de Namur.
Porteur de l'action /acteurs à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> Coordination Fonctions stratégiques Mandataires actuels du comité de réseau
Expériences et ressources	<ul style="list-style-type: none"> Le réseau a déjà renouvelé 2 fois son comité de réseau et peut s'appuyer sur une procédure qui fonctionne. S'appuyer sur les partenaires engagés dans le fonctionnement du réseau.
Proposition de calendrier	<ul style="list-style-type: none"> Maintien d'une assemblée annuelle des partenaires. Rencontres par axe en amont du renouvellement des mandats programmé en 2025. Actions menées en continu. Veille pour saisir les opportunités d'action.